

# Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

19 / JUIN 2014

Suivi de la situation

## Un système national coordonné

Page 8

Après une décennie à la tête de l'OFPP

## Willi Scholl prend sa retraite

Page 4

Traitement des données relatives à la situation

**Intégration de données de masse**

Page 17

Protection civile vaudoise

**Engagement lors de la Conférence sur la Syrie**

Page 24

Changement climatique

**L'interaction durant la formation**

Page 27

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch)



4



14



21



24



28

<b>EDITORIAL</b>	3
.....	
<b>PERSONNEL</b>	
<b>Départ à la retraite de Willi Scholl, directeur de l'OFPP</b>	4
A la tête de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) depuis plus de dix ans, M. Willi Scholl partira à la retraite fin juin 2014. Son mandat a été marqué par la réorganisation de la protection de la population en cas de catastrophe et de situation d'urgence, avec le soutien des nouveaux partenaires de l'OFPP.	
.....	
<b>DOSSIER: PRÉSENTATION DE LA SITUATION</b>	
<b>Un système national de suivi coordonné</b>	8
Pour maîtriser des catastrophes et des situations d'urgence, les organes de conduite doivent souvent prendre en très peu de temps nombre de décisions d'une portée majeure. Un bon aperçu de la situation est dès lors primordial. Dans le cadre du projet de stratégie de la protection de la population 2015+, une analyse vise actuellement à déterminer si un système national de suivi coordonné de la situation est réalisable.	
.....	
<b>De la présentation de la situation au traitement des données ad hoc</b>	11
La présentation de la situation constitue en cas d'événement une base essentielle pour le déroulement efficace des phases d'appréhension du problème, d'appréciation de la situation, de prise de décision et de donnée d'ordres.	
.....	
<b>Canton de Vaud: Un logiciel performant et adapté aux besoins</b>	14
Comme les autres cantons, Vaud dispose d'un outil informatique spécifique au suivi de situation. Cet instrument a déjà fait ses preuves.	
.....	
<b>Possibilités d'intégration de données de masse et de médias sociaux</b>	17
La protection de la population doit davantage intégrer dans ses instruments de gestion de crises les technologies et sources d'information nouvelles, en particulier les médias sociaux. Deux projets de recherche internationaux offrent des pistes à cet égard.	
.....	
<b>COOPÉRATION</b>	20
.....	
<b>INSTRUCTION</b>	21
.....	
<b>POLITIQUE</b>	22
.....	
<b>OFPP</b>	23
.....	
<b>CANTONS</b>	24
.....	
<b>ASSOCIATIONS</b>	26
.....	
<b>SERVICE</b>	30
.....	
<b>LE DERNIER MOT</b>	31
.....	

Couverture: Technologie de pointe au poste de commandement des opérations (PCO) du canton de Vaud.



Chère Lectrice, cher Lecteur,

Nous le savons tous: une catastrophe peut survenir à n'importe quel moment. La Suisse n'est pas à l'abri d'une grave inondation, d'un séisme de grande intensité, de la chute d'un avion de ligne ou encore d'un accident industriel majeur. Nous devons donc être prêts en permanence à y faire face. La population suisse attend légitimement de ses autorités qu'elles la protègent le mieux possible en cas de catastrophe. Telle est la mission fondamentale de la protection de la population, qui a connu un développement considérable ces dernières années dans cette optique: le système coordonné regroupant cinq organisations partenaires – la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile – est désormais bien implanté. La collaboration avec d'autres partenaires en matière de sécurité, notamment l'armée, est rodée. Les moyens peuvent être engagés de manière optimale.

Dans ses fonctions de directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Willi Scholl a été pendant plus de dix ans l'un des principaux artisans de cette évolution. Il a su piloter habilement ce nouveau navire, mis à l'eau en 2003, à travers les écueils, pour atteindre sa vitesse de croisière tout en réaménageant les rapports avec les cantons – nos principaux partenaires en matière de protection de la population – sur de nouvelles bases. De grands projets ont permis d'apporter des améliorations considérables: je pense à POLYCOM et POLYALERT, au laboratoire de sécurité biologique de Spiez, au développement de la Centrale nationale d'alarme ou encore à la création de l'Etat-major fédéral ABCN.

A la fin juin, Willi Scholl quittera la direction de l'OFPP. Je puis constater que nous avons eu une très bonne collaboration. Ce que j'ai le plus apprécié chez lui, c'est qu'il a toujours fait passer sa mission avant sa propre personne. Son but était d'accomplir sa tâche le mieux possible. C'est ainsi qu'il a grandement contribué à rendre notre pays plus sûr. Au nom du DDPS, je remercie chaleureusement Willi Scholl pour le travail réalisé.

Je souhaite en même temps la bienvenue à Benno Bühlmann, son successeur à la tête de l'OFPP. Je me réjouis d'ores et déjà d'une coopération dont je suis convaincu qu'elle sera fructueuse.

**Ueli Maurer**

Conseiller fédéral

Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS



Office fédéral de la protection de la population OFPP

# Départ à la retraite de Willi Scholl, directeur de l'OFPP

A la tête de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) depuis plus de 10 ans, M. Willi Scholl partira à la retraite fin juin 2014. Premier directeur du nouvel office après sa réorganisation, il a su lui donner des bases solides et durables. Son mandat a été marqué par la réorientation de la protection de la population en cas de catastrophe et de situation d'urgence, avec le soutien des nouveaux partenaires de l'OFPP.

Lorsque Willi Scholl a repris en 2002 la direction du domaine Protection de la population au sein du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), la voie à suivre et les défis à relever étaient encore peu clairs. En effet, la protection de la population suisse était alors en pleine mutation. Le nouveau système coordonné composé des cinq organisations partenaires que sont la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile venait de voir le jour dans le cadre d'un projet pluriannuel. En vue de sa mise en œuvre, la nouvelle loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) avait déjà été approuvée par les Chambres fédérales mais devait encore être soumise au référendum. En mai 2003, le peuple a approuvé le projet de réforme par 80 % de voix et la nouvelle LPPCi a ainsi pu entrer en vigueur en 2004.

Pour la protection de la population réorganisée, le résultat du vote était une légitimité politique incontestable et le premier grand succès de Willi Scholl dans son nouveau poste. La nouvelle loi a ensuite été mise en œuvre avec détermination et succès. Aujourd'hui, le système coordonné de protection de la population a fait ses preuves. La protection civile y a trouvé sa place. La réorganisation a entre-temps été achevée et la protection civile peut accomplir efficacement ses nombreuses tâches. La collaboration entre les organisations partenaires est bien organisée et parfaitement rodée. Reconnue à l'étranger, la protection civile suisse est souvent considérée comme un modèle à suivre.

Au départ surtout, les principales tâches et les plus importants défis du nouveau directeur de l'OFPP n'étaient pas uniquement axés sur l'extérieur. Début 2003, le nouvel office fédéral de la protection de la population (OFPP) naît

de la fusion de l'ancien Office fédéral de la protection civile (OFPC) et des nouvelles divisions que sont le Laboratoire de Spiez (anciennement chez armasuisse), la Centrale nationale d'alarme (CENAL) et la Division Presse et Radio (DIPRA) dissolue peu après (toutes deux anciennement subordonnées au Secrétariat général du

## Willi Scholl

Willi Scholl, né en 1949 et originaire de Diessbach (BE), a d'abord obtenu le diplôme de maître primaire à l'École normale avant d'acquiescer celui de maître secondaire à l'Université de Berne (SLA phil. II). Après plusieurs années d'activité en tant qu'instituteur et directeur d'école, il a été nommé en 1998 directeur de l'Office de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Depuis 2002, il dirige l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et fait partie de la direction du DDPS. Dans l'armée, il a obtenu le grade de colonel et commandait un régiment d'alarme. Il est marié, père de deux enfants adultes et habite à Stettlen (BE).



**S'il s'est souvent déplacé en Suisse et à l'étranger en qualité de directeur de l'OFPP, Willi Scholl a pourtant passé le plus clair de son temps de travail au bureau.**

DDPS). Willi Scholl devient le premier directeur du nouvel office. En introduisant le modèle GMEB – gestion par mandat de prestation et enveloppe budgétaire – et IMS, un nouveau système de gestion intégrée, Willi Scholl a mis en place et consolidé avec succès le nouvel office fédéral, le rendant dynamique et stable. Le personnel a été réduit et en partie reconverti pour remplir les tâches et les défis et poursuivre de nouveaux objectifs. Aujourd'hui l'OFPP est un office bien organisé et géré de façon stratégique, qui fonctionne de manière efficace et transparente.

### Les principaux projets de réforme

Depuis 2003, de nombreux et importants projets de réforme ont été élaborés et mis en œuvre sous la direction de M. Scholl. En voici quelques exemples:

- L'instruction au sein de la protection de la population et de la protection civile a été modernisée. Par exemple, les membres des états-majors de conduite civils bénéficient aujourd'hui d'une formation répondant aux standards de qualité actuels. L'OFPP dirige désormais la préparation et l'exécution des exercices coordonnés de grande ampleur organisés au sein de la protection de la population. L'objectif de ces prestations reste le maintien de la disponibilité opérationnelle. La Suisse est très bien placée en la matière

puisque les organisations de conduite de la protection de la population sont aujourd'hui prêtes à accomplir leur mission.

- Un réseau radio de sécurité a été créé à l'échelon national: POLYCOM. Ce réseau marque pour la Suisse le début d'une nouvelle ère: on dispose enfin d'un système radio sécurisé permettant aux organisations de conduite et d'intervention de la protection de la population de communiquer entre elles. Malgré des débuts difficiles, le système est désormais opérationnel dans toute la Suisse et utilisé par les principaux partenaires de la protection de la population.
- Le secteur Biologie a été systématiquement développé au Laboratoire de Spiez. Le nouveau laboratoire biologique de haute sécurité est une infrastructure avant-gardiste permettant de combler une lacune dans la protection ABC suisse.
- La CENAL est passée du statut d'organe fédéral compétent en cas d'événement impliquant une augmentation de la radioactivité à celui de Centre fédéral d'annonce et de suivi de la situation de la protection de la population. Elle est ainsi devenue un élément incontournable pour la gestion d'événements et un précieux partenaire pour les cantons. Dans sa nouvelle fonction d'élément central de l'Etat-major fédéral ABCN, la CE-





NAL a récemment fait l'objet d'une valorisation des tâches en matière de gestion d'événements au niveau fédéral.

- Avec l'Etat-major ABCN, l'OFPP a fait un important pas en avant au cours des dernières années: un pas vers la responsabilité opérationnelle dans la gestion des événements et vers la conduite d'interventions au niveau national.
- Le rapport sur la Stratégie de la protection de la population 2015+ a permis de jeter les bases de la prochaine grande réforme. Les travaux de mise en œuvre sont en cours, en étroite collaboration avec les cantons. Le développement de la protection de la population et de la protection civile est sur la bonne voie.

En outre, on peut citer de nombreux autres dossiers traités avec succès par l'OFPP sous la direction de Willi Scholl: l'introduction de la Conférence annuelle de la protection de la population en tant que plate-forme nationale pour les travaux de conception et de mise en œuvre, l'analyse des risques, les diverses activités visant à protéger les infrastructures critiques, le projet en cours sur les mesures individuelles de protection, le nouvel inventaire des biens culturels, le concept de maintien de la valeur des ouvrages de protection, le test annuel des sirènes, POLYALERT – le nouveau système de commande à distance des sirènes – le développement de la présentation électronique de la situation de la CENAL, les résultats internationalement reconnus du Laboratoire de Spiez dans le domaine du contrôle international de l'armement et de l'amélioration de la sécurité de l'environnement dans les régions en crise.

#### Compétences diplomatiques et tactiques

Willi Scholl a atteint tous ces objectifs grâce aux compétences diplomatiques et tactiques dont il a fait preuve dans ses relations avec les nombreux partenaires de l'OFPP et grâce à son engagement personnel. Cependant, il ne s'est jamais attribué le mérite de ses succès, qu'il a toujours reporté sur ses collaborateurs et sur les partenaires de l'OFPP. Il n'a exprimé sa fierté qu'à de rares occasions, pour les services fournis et les résultats obtenus, comme quand en face de ses collaborateurs ou de ses partenaires, il a déclaré: «Rappelez-vous que la compassion s'obtient gratuitement, tandis que l'admiration se gagne et doit être méritée».

Au cours de ces années passées à la tête de la protection de la population suisse, Willi Scholl a sans aucun doute prouvé qu'il mérite cette admiration. Nous tenons à exprimer notre grande reconnaissance et nos sincères remerciements pour le travail qu'il a accompli, au nom de ses supérieurs du DDPS, de ses proches collaborateurs, de l'ensemble du personnel de l'OFPP, des nombreux partenaires de l'administration fédérale, des cantons, des organisations partenaires et de nombreux autres milieux encore.

Nous lui souhaitons un avenir riche en satisfactions.

#### Christoph Flury

Directeur suppléant de l'OFPP

**«Durant toutes ces années de collaboration avec M. Willi Scholl, j'ai particulièrement apprécié le fait qu'il a toujours fait passer la cause de la protection de la population avant sa propre personne.»**

**Ueli Maurer**

Chef du Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports (DDPS)

**«Par son engagement sans faille, Willi Scholl a été l'âme de l'OFPP. Il a montré le visage d'une société solidaire. Venir en aide à la population et la protéger exige du professionnalisme et de l'expérience, mais aussi du dévouement et du cœur. Dans un monde de plus en plus individualiste, Willi Scholl appartient à ces nouveaux héros du XXI<sup>e</sup> siècle.»**

**Jacqueline de Quattro**

Cheffe du Département du territoire et de l'environnement du canton de Vaud  
Ancienne présidente de la Conférence latine des directeurs et directrices cantonaux  
des affaires militaires et de la protection de la population

**«On peut dire que Willi Scholl a favorisé et encouragé la collaboration entre la Confédération et les cantons.»**

**«La protection civile a été renforcée et développée d'une façon extraordinaire sous la direction de Willi Scholl. C'est grâce à ses efforts que nous avons aujourd'hui une protection efficace en cas de catastrophe en Suisse.»**

**Urs Alig**

Chef de l'Office des affaires militaires et de la protection  
de la population du canton de Thurgovie  
Président de la Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires,  
de la protection de la population et de la protection civile (CRMPC)

**«Grâce à son engagement et à sa personnalité, M. Willi Scholl a fait de la collaboration entre le BBK et l'OFPP quelque chose de spécial. Je le remercie chaleureusement au nom de tous mes collaborateurs et je lui présente tous mes vœux pour l'avenir.»**

**Christoph Unger**

Président de l'Office allemand de la protection de la population  
et de l'aide en cas de catastrophe (BBK)





Stratégie Protection de la population 2015+

# Un système national de suivi coordonné de la situation

Pour maîtriser des catastrophes et des situations d'urgence, les organes de conduite doivent souvent prendre en très peu de temps nombre de décisions d'une portée majeure. Un bon aperçu de la situation est dès lors primordial. Dans le cadre du projet de stratégie de la protection de la population 2015+, une analyse vise actuellement à déterminer si un système national de suivi coordonné de la situation est réalisable.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, un organe de conduite assume la coordination et la conduite des interventions de la police, des services du feu, de la santé publique, des services techniques et de la protection civile. Les responsables sont donc tributaires d'une aide à la conduite, comprenant notamment le suivi de la situation. Cet instrument fournit à l'organe de conduite des bases de décision essentielles, issues de la collecte d'informations. De plus en plus souvent, c'est sur ordinateur et non plus au crayon sur papier grand format épinglé au mur que le chef du suivi de la situation et les collaborateurs d'état-major établissent les cartes de conduite et de renseignement ou la vue d'ensemble des moyens disponibles.

L'informatique crée surtout de nouvelles perspectives pour l'échange d'informations, s'étendant bien au-delà du poste de commandement. Si plusieurs régions ou cantons sont touchés, par exemple en cas de chute d'avion ou lors de crues, plusieurs organes de conduite entrent en jeu et doivent chacun recueillir les informations qui leur sont nécessaires. Un échange d'informations continu, assurant un même niveau d'information pour tous les décideurs, peut alors être déterminant.

A la suite des crues de 2005, qui avaient souligné la nécessité d'un flux d'informations rapide entre les organes de conduite, une réflexion sur le potentiel de présentations électroniques de la situation a été lancée dans le cadre du projet d'optimisation de l'alerte et de la transmission de l'alarme (OWARNA). Il en est ressorti qu'un système commun offrant une vue d'ensemble structurée de la situation permet d'obtenir le niveau d'information uniforme, tel

qu'il est requis dans un tel cas. La Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile (CRMPPCI) a dès lors mené auprès des cantons une enquête concernant la réalisation d'un système unique. De nombreux cantons disposaient cependant déjà de leurs propres solutions et n'ont dès lors pas soutenu le principe proposé.

## Intérêt accru en faveur d'un suivi coordonné de la situation à l'échelon national

Le rapport du Conseil fédéral sur la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+ du 9 mai 2012 a relancé la question. Du fait d'une collaboration plus étroite au sein de concordats et en raison d'événements qui ne connaissent pas de frontières cantonales, l'intérêt en faveur d'un suivi coordonné de la situation à l'échelon national a augmenté. Les enquêtes les plus récentes en témoignent.

Un système de suivi coordonné de la situation doit offrir aux cantons touchés – et, selon le scénario, aux services fédéraux et à des tiers – une présentation actuelle et globale de la situation. Aux échelons fédéral et cantonal, les compétences et la responsabilité de la conduite sont certes clairement réglées et attribuées, mais un flux d'informations rapide est aussi indispensable. Lorsque la maîtrise d'événements exige une étroite collaboration entre la Confédération et les cantons, le suivi coordonné de la situation revêt aujourd'hui une importance capitale.

De l'avis unanime, il convient que la Confédération coordonne la conception, la planification, la réalisation, l'exploitation et la gestion du cycle de vie d'un tel système.





Un échange d'informations rapide entre les organes de conduite est essentiel, notamment lors de crues.  
A l'image: les crues de 2007 dans le canton de Berne.

Dans le cadre du projet partiel Infrastructure / Aspects techniques relatif à la stratégie de la protection de la population 2015+, une analyse sous la conduite de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est en cours afin de déterminer si un système national de suivi répond à un réel besoin pour la protection de la population, et en particulier de vérifier s'il est réalisable. En parallèle a été lancée en janvier 2014 une analyse préliminaire portant sur l'harmonisation de l'informatique policière suisse (HIP). L'OFPP et les responsables du programme HIP étudient ce projet de façon coordonnée.

#### Horizon se situant entre sept et dix ans

Introduire à l'échelle nationale des systèmes de communication ou d'information complexes prend du temps. Pour la réalisation d'un système national de suivi, il faut compter avec un délai de sept à dix ans – notamment en raison de la protection des investissements consacrés aux systèmes existants.

Il convient en outre de souligner qu'il n'est nulle intention de mettre en place un système national de suivi devant se substituer aux actuelles présentations des données. Les systèmes AVANTI, Intergraph et Panther Command dans

le domaine de la police, la présentation électronique de la situation (PES) de la Centrale nationale d'alarme (CENAL), la plate-forme commune d'information sur les dangers naturels (GIN) de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ou le Système d'information et d'intervention (SII) du Service sanitaire coordonné (SSC) conservent toute leur importance, car ils couvrent des besoins spécifiques dépassant largement les exigences d'un organe de conduite chargé de la coordination.

Le défi consiste précisément à sélectionner dans la foule de données qu'offrent les diverses présentations aujourd'hui en service, les éléments qui sont pertinents pour l'organe de conduite et à les regrouper de façon structurée dans un système à l'échelon national. Des interfaces normalisées doivent permettre d'atteindre cet objectif.

Des informations en libre accès, sur des réseaux sociaux par exemple, doivent en outre être utilisées. Il s'agit cependant de considérer les circonstances de la catastrophe ou de la situation d'urgence: en cas de panne de courant par exemple, on ne pourra pas compter sur les médias sociaux, et même si des contenus sont accessibles, ils doivent être utilisés avec réserve.

En résumé, il s'agit d'avoir recours à une interface standardisée (selon les normes internationales) afin d'échanger des informations recueillies par des systèmes existants, et de les représenter, en fonction des différents échelons, dans un système national de suivi coordonné de la situation pour la protection de la population.

**Infrastructure sécurisée contre les pannes et les écoutes**

La conception d'un système national de suivi ne saurait se limiter à des interfaces normalisées permettant de sélectionner des données situationnelles provenant de différents systèmes. Pour que des organes de conduite aux niveaux de la Confédération, des cantons et de tiers puissent communiquer entre eux en tout temps, soit même en cas de graves perturbations, telles que panne de courant ou cyberattaque, des systèmes et réseaux dotés d'une alimentation électrique sécurisée et de dispositifs anti-écoute sont indispensables. Il faut donc recourir à un réseau sécurisé de données à large bande, et à des centres de calcul redondants, en main de la Confédération et des cantons. Les réseaux publics de téléphonie mobile ou fixe sont conçus pour une utilisation grand public au quotidien. Lors de catastrophes ou de situations d'urgence, ils sont rapidement surchargés. A cela s'ajoute qu'en cas de panne de courant, ils cessent rapidement de fonctionner. Sans compter que la sécurité contre les écoutes n'est pas ou que partiellement garantie. Le mandat est donc double: de concert avec les cantons,

les organisations partenaires de la protection de la population et leurs centrales d'engagement, la Confédération doit non seulement mettre à disposition un système national de suivi, mais aussi établir un système sécurisé de communication pour les organes de conduite.

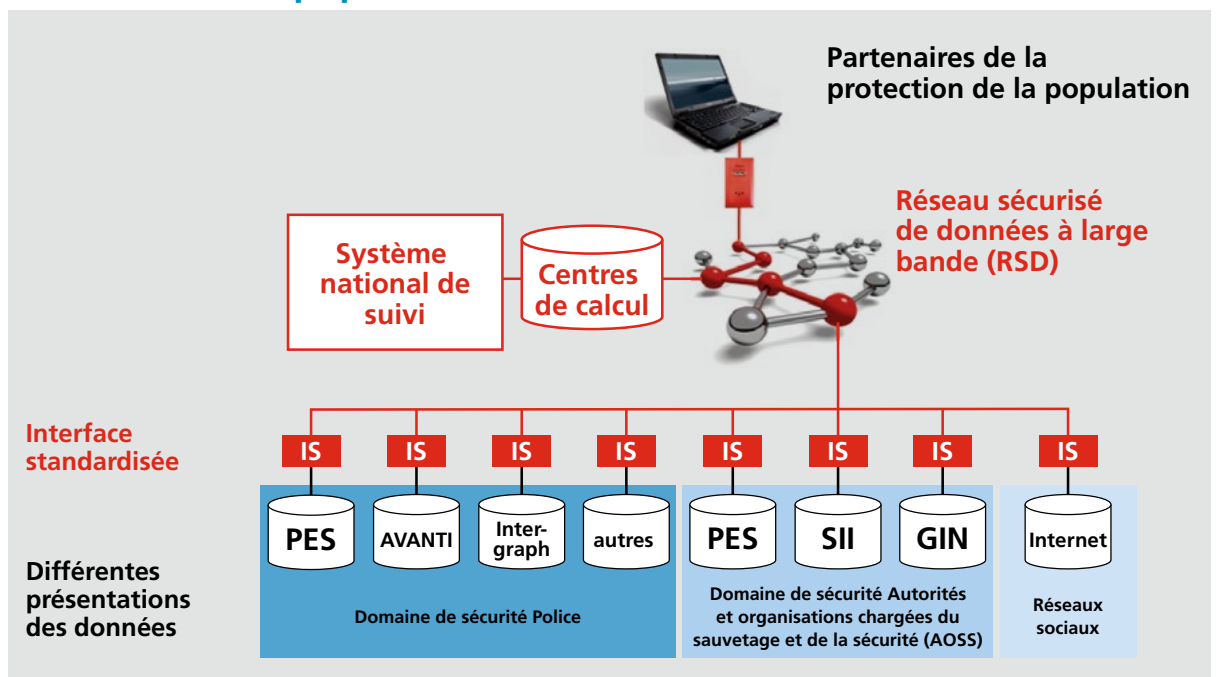
**Intégration d'exploitants d'infrastructures critiques**

La tâche est d'autant plus complexe qu'il ne s'agit pas d'intégrer uniquement des services étatiques. En raison des multiples interconnexions et interdépendances, il est en effet essentiel de collaborer avec d'autres exploitants d'infrastructures critiques, telles que Swissgrid, Swissgas, Swisscom et les CFF, entre autres. Il convient à ce titre de tenir compte des conditions juridiques, nombre de ces entreprises ayant été entièrement ou partiellement privatisées ces dernières années. En termes de maîtrise d'événements, les exploitants d'infrastructures peuvent contribuer dans une mesure importante au suivi coordonné de la situation. Mais pour ce faire, ils doivent eux aussi disposer d'un accès – sécurisé et redondant – à une présentation de la situation prioritaire pour la protection de la population. C'est à ce prix seulement que tous les responsables pourront jouer leur rôle dans la protection de la population.

**Peter Wüthrich**

Chef de la Division de l'infrastructure, OFPP, et chef du projet partiel Infrastructure / Aspects techniques, Stratégie Protection de la population 2015+

**Système national de suivi coordonné de la situation  
Protection de la population**





Suivi de la situation

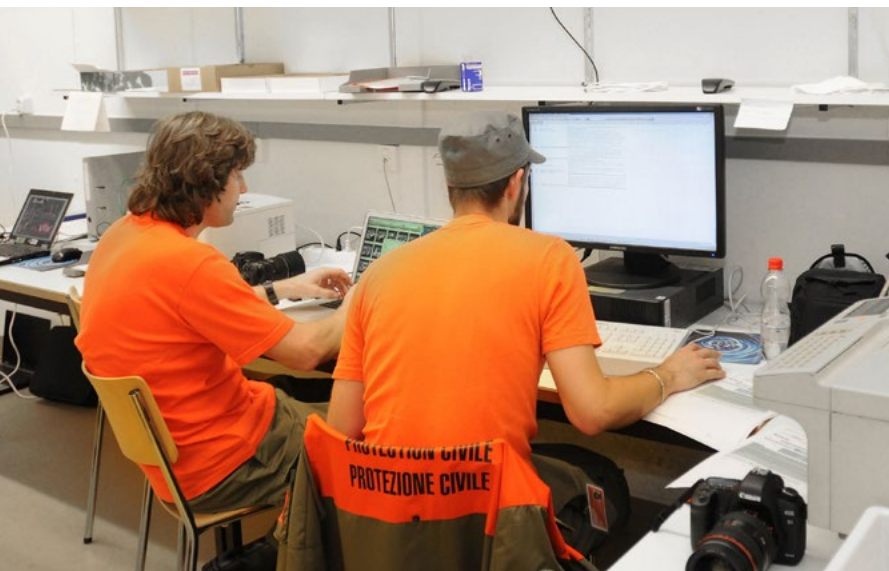
# De la présentation de la situation au traitement des données ad hoc

La présentation de la situation constitue en cas d'événement une base essentielle pour le déroulement efficace des phases d'appréhension du problème, d'appréciation de la situation, de prise de décision et de donnée d'ordres. Grâce à de nouvelles technologies, la présentation de la situation fait de plus en plus place à un traitement électronique global des données relatives à la situation.



Afin que les spécialistes du suivi puissent travailler en fonction des objectifs, les responsables de la conduite doivent définir, à l'usage du suivi, des normes temporelles, spatiales et surtout thématiques.





La technologie moderne a également fait son entrée dans le traitement des données relatives à la situation et dans la présentation de celle-ci.

Les présentations de données qui offrent aux intervenants, aux directions d'intervention et en particulier aux organes de conduite un aperçu actuel de la situation revêtent diverses formes. Que ce soit pour la police, les services du feu, la protection civile ou, de manière générale, dans la protection de la population, il n'existe aucune règle ni définition restrictive généralement applicable quant à la façon de présenter la situation. Cette dernière peut être décrite sous forme de texte, de journal d'intervention ou de rapport; mais on peut aussi la visualiser à l'aide de graphiques, par exemple sous forme de carte de situation (carte de renseignement ou de conduite).

### Présentations en temps réel grâce à l'électronique

Aujourd'hui, la présentation de la situation est très souvent gérée par voie électronique. Le terme de présentation électronique de la situation est pour ainsi dire sur toutes les lèvres. Le développement de logiciels pour de telles présentations offre en effet des perspectives inédites, le traitement électronique permettant de relier un nombre croissant de données. Les nouveaux systèmes prennent en charge non seulement la présentation de la situation en soi, mais aussi l'ensemble du traitement des données: de la réception des messages aux produits du suivi, en passant par le triage, tout est géré électroniquement; acquisition, évaluation ou diffusion, toutes les opérations peuvent aujourd'hui être intégrées à la présentation électronique de la situation.

Dans ce contexte, il faudrait en principe parler non plus d'une présentation électronique de la situation, mais d'un traitement électronique des données relatives à la situation. Alors que la notion de présentation de la situation se réfère en premier lieu au produit élaboré, le traitement de

la situation vise un processus global, dont la présentation de la situation ne constitue qu'un élément. Dans ce processus, les sources techniques et la transmission automatisée des informations gagnent en importance; les instruments de mesure, détecteurs et petits drones ainsi que les banques de données fournissent des informations essentielles. Le rôle majeur revient aux présentations en temps réel – sous forme de descriptions ou d'images. En cas d'événement, ce sont fort probablement les transmissions vidéo qui répondent le mieux aux exigences de la conduite en termes d'informations authentiques et actuelles.

### Consignes de la part de la conduite

Le développement des possibilités de mise en réseau signifie souvent une complexité accrue des systèmes de traitement des données relatives à la situation. Or il est incontesté qu'en cas de sinistre, de catastrophe ou de crise, seuls se prêtent à l'intervention des systèmes faciles à utiliser. Comme dans tous les autres domaines d'intervention, les compétences nécessaires en matière de gestion des systèmes électroniques ne peuvent cependant être acquises et maintenues que dans la mesure où une solide formation de base se double d'une pratique et d'un perfectionnement constants.

Le débat autour de la présentation de la situation se concentre trop souvent sur des aspects formels ou techniques, alors que l'essentiel pour les activités de conduite réside dans le contenu de ces données. Il faut que les présentations de la situation soient pertinentes pour la conduite, ce qui suppose de la part des spécialistes du suivi un travail axé sur les objectifs. A cet effet, la conduite est appelée à donner des consignes claires, auxquelles une équipe de suivi puisse se conformer. Les responsables de la conduite, tels les chefs d'états-majors partiels, doivent donc définir, à l'usage du suivi, des normes temporelles, spatiales et surtout thématiques. Il est en outre de leur devoir de fixer des priorités en matière d'acquisition, d'évaluation et de diffusion d'informations. Ces consignes servent de points de repère pour toutes les activités du suivi – du triage à l'exposé de situation, en passant par le développement des divers produits du suivi. Pour qu'elle puisse fournir ses prestations de façon aussi ciblée que possible, l'équipe de suivi doit être informée du travail de la conduite. Autrement dit, elle doit connaître l'état des travaux dans le cadre du processus de conduite, ainsi que les objectifs concrets et les contenus du prochain rapport. Ces informations permettent au suivi de travailler de façon anticipée en mettant l'accent sur les points d'importance majeure, et de créer ainsi des présentations à grande valeur ajoutée.

### Les systèmes de suivi coordonné exigent des normes

La collaboration au sein de systèmes de suivi coordonné de la situation prend une importance croissante. Un tel

système se fonde soit sur plusieurs présentations de la situation, compréhensibles entre partenaires, soit sur une seule présentation commune. Il s'agit dès lors de fixer une terminologie autant que possible uniforme et d'utiliser les abréviations et signes conventionnels définis dans le cadre d'un consensus national (et alignés sur ceux de l'armée). Pour qu'un système de suivi coordonné fonctionne de manière optimale, il convient d'uniformiser dans la mesure du possible les produits et processus. Ce principe vaut en particulier pour les systèmes de suivi coordonné cantonaux et nationaux. Le journal d'intervention et le rapport sur la situation offrent à ce titre un exemple significatif: utiliser partout les mêmes structures, formats et instructions en matière de contenus (p. ex. en ce qui concerne le degré de détail) permet à divers organes du suivi de collaborer de manière plus simple, rapide et plus ciblée au traitement des données situationnelles.

### Médias sociaux, un nouvel horizon

Les mutations de la communication intervenues dans notre société en raison de la multiplication des moyens techniques se reflètent aussi dans les présentations de la situation destinées à la maîtrise d'événements. Pour les présentations officielles ou spécifiques aux organisations, le rapprochement avec celles du domaine public est un signe des temps. Les mots-clés à cet égard se nomment Social Media (médias sociaux), Crisis Mapping (cartographie de crise), Crowdsourcing (externalisation à grande échelle) et Open Source Intelligence (renseignement de sources ouvertes, telles que médias et Internet).

Aujourd'hui, notre société se voit confrontée à un gigantesque flux d'information, mais vit aussi toujours plus intensément d'un échange mutuel de messages personnels au travers de réseaux sociaux. En cas d'événement se créent ainsi des plates-formes d'information, des présentations de la situation et des forums d'opinion que tout un chacun utilise. Les centres officiels du suivi doivent tenir compte de ces sources d'information, et même impérativement en tirer parti. Alors que les ressources du renseignement et du suivi étaient jusqu'ici orientées sur l'acquisition d'informations, les forces d'intervention doivent à l'avenir viser davantage l'exploitation d'informations – ce qui ne veut pas dire qu'une acquisition d'information ciblée serait superflue.

Alors qu'hier on déplorait souvent le peu d'informations, aujourd'hui on en a trop – et encore, ce ne sont pas toujours celles dont on a besoin. Créer et gérer en temps opportun des présentations de la situation pertinentes, exactes et si possible complètes et irréfutables restera donc un défi.

### Marco Visini

Chef du Groupe Suivi de la situation,  
Division Instruction OFPP



Les tableaux de la situation doivent être précis, clairs et pertinents pour la conduite.

## Cinq attributs pour un tableau de la situation

Le Groupe Suivi de la situation, rattaché à la Division Instruction de l'Office fédéral de la protection de la population, enseigne dans le cadre de ses modules d'instruction les méthodes électroniques et non électroniques de présentation de la situation. Un volet plus important encore a pour objet de sensibiliser les participants à la création d'un tableau de la situation approprié à la conduite. Cinq attributs sont ici déterminants: simple, structuré, concis, clair et stimulant.

**Suivi de la situation: l'exemple vaudois**

# Un logiciel performant et adapté aux besoins

Le canton de Vaud, à l'instar des autres cantons, dispose d'une organisation en cas de catastrophe et d'un état-major cantonal de conduite. L'analyse des besoins et des risques à l'échelon cantonal a amené les autorités et les responsables sécuritaires vaudois à développer un logiciel informatique spécifique au suivi de situation. Cet outil a déjà fait ses preuves par son utilité et sa pertinence.

La problématique du suivi de la situation est une préoccupation majeure dans la gestion d'une situation hors norme ou sortant de l'ordinaire. Chaque canton a théoriquement développé sa propre stratégie et ses propres outils pour y répondre. Les responsables vaudois ont créé une organisation en cas de catastrophe adaptée aux besoins du canton ayant débouché, entre autres mesures, sur la mise au point d'un logiciel de suivi de la situation. Ce système d'aide à la conduite est la conséquence logique de l'application directe des bases légales et des documents élaborés par le Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud, en charge de la protection de la population.

## Organisation en cas de catastrophe

Le logiciel d'aide à la conduite élaboré à l'échelon du canton de Vaud correspond à la spécificité de l'organisation sécuritaire vaudoise.

L'organisation en cas de catastrophe (ORCA) se base sur la loi cantonale sur la protection de la population fixant le cadre général de la collaboration entre les différents services de l'Etat lors de situations sortant de l'ordinaire. Au niveau organisationnel, le changement majeur impliqué par cette loi réside dans le basculement de la responsabilité d'un engagement particulier à un état-major cantonal de conduite (EMCC).

## Un état-major cantonal de conduite

Le choix d'opter pour un état-major cantonal de conduite présente des avantages et des inconvénients. Un tel choix implique de garantir la continuité vingt-quatre heures sur vingt-quatre de la conduite entre le quotidien et l'extraordinaire; il s'agit là du premier défi que doit relever le système d'aide à la conduite.

Afin de fonctionner sur l'ensemble du spectre d'engagement requis, l'EMCC vaudois doit être flexible et modu-

lable. Pour cela, il fonctionne avec au minimum deux postes de commandement: le poste de commandement à l'engagement (PCE) qui s'occupe du front et de l'intervention sur le terrain et le poste de commandement des opérations (PCO) qui conduit et coordonne l'intervention dans sa globalité en intégrant les aspects stratégiques. Ces deux postes de commandement doivent être synchronisés dans la gestion de la conduite.

Deuxième impératif du système d'aide à la conduite: donner une vue d'ensemble de la situation en temps réel et coordonnée.

## Éléments de base pour la conduite

Le système d'aide à la conduite doit aussi intégrer les principes de base de conduite élaborés à l'échelon cantonal vaudois.

Premièrement, une analyse des dangers et des risques sur le canton de Vaud a permis de répertorier 31 dangers dans trois domaines différents: les dangers naturels, techniques et sociétaux. Elle représente la base de travail incontournable à la planification et au développement de moyens en cas de survenance de l'un des dangers identifiés.

Deuxièmement, une réponse opérationnelle, pour chacun de ces 31 dangers, a été élaborée sous la forme de plans généraux de coordination: à un danger «tremblement de terre» correspond un plan général «tremblement de terre», idem pour l'accident ferroviaire et ainsi de suite. Les plans de coordination indiquent quoi faire en cas de survenance d'un événement. Ils définissent les missions coordonnées des services partenaires et le moment de leur intervention.

Troisièmement, des modules transversaux ont été établis en raison de similitudes entre les différents plans de coordination. Ces modules concernent par exemple la ques-





Le logiciel performant et adapté permet la conduite stratégique d'un événement depuis les différents lieux de conduite, comme ici le poste de commandement des opérations (PCO).

tion de la gestion de nombreux morts ou de nombreux blessés. Ils définissent les missions particulières dévolues à chaque service partenaire, ainsi que les mesures qui leur incombent, dans chaque spectre spécifique.

Quatrièmement, une doctrine d'engagement indique comment appliquer les plans de coordination. Cette doctrine fixe les processus de fonctionnement des structures de conduite en cas de situations sortant de l'ordinaire. Elle distingue trois formes d'événements: à survenance immédiate (accidents d'avion ou de train par exemple), de type évolutif (intempéries ou pandémies par exemple), et les grandes manifestations, comme l'Eurofoot en 2008 ou le Sommet de la Francophonie en 2010. Le système de suivi de la situation doit être utilisable pour chacune de ces trois formes d'événements définies dans la doctrine d'engagement.

Cinquièmement, des plans d'intervention sectoriels sont en cours d'élaboration depuis deux ans. Ces plans sectoriels correspondent à la transposition localisée d'un plan général de coordination. Par exemple, au plan général

«accident ferroviaire» est associé un plan sectoriel du tunnel du Mont d'Or, entre la France et la Suisse – plan qui fut d'ailleurs testé lors du dernier exercice vaudois, «Trano 13», en novembre dernier («Protection de la population» – 18 / Mars 2014).

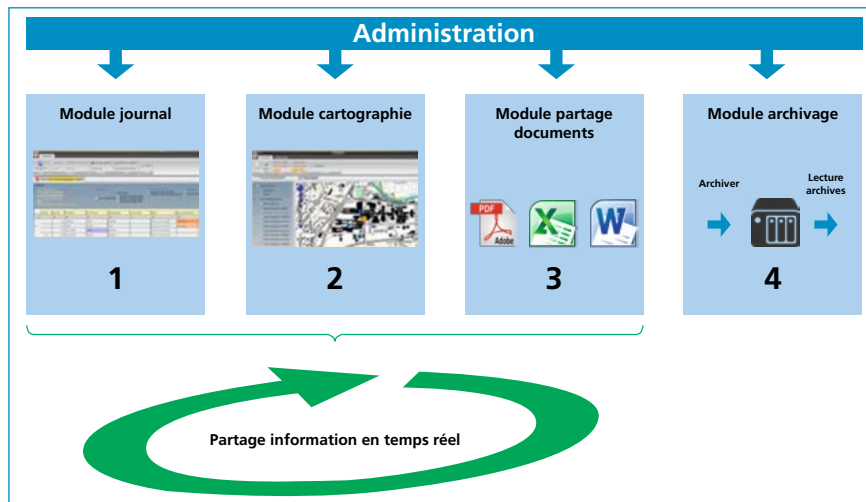
En conséquence, le système de suivi de situation doit être capable d'intégrer ces documents et de les faire «vivre» dans la gestion de l'événement.

#### Logiciel adapté à la structure vaudoise

Pour garantir le suivi de la situation, le canton de Vaud s'est doté d'un outil informatique d'aide à la conduite, le logiciel Saga Crisis. Il s'agit d'un logiciel utilisable aussi bien pour la conduite que pour la planification, qui permet de partager en temps réel différentes informations afin que tous les intervenants disposent d'une vision simultanée et identique de la situation. Ce logiciel est accessible depuis n'importe quelle connexion internet ou à défaut sur des applications web (tablettes et autres smartphones). Chaque utilisateur dispose d'un code d'ac-



Critère important: le logiciel peut aussi être utilisé par les membres d'organisations de milice.



L'outil informatique d'aide à la conduite est constitué de 4 modules complémentaires facilitant le suivi de situation: journal des événements, cartographie multicouches, partage de documents et archivage.

cès personnel avec login et mot de passe pour garantir un maximum de sécurité en ligne.

Le logiciel répond à un certain nombre d'exigences: s'intégrer au fonctionnement de l'EMCC présenté plus haut; être ergonomique et utilisable pour les organisations de milice; coordonner et véhiculer en même temps les informations; permettre aux partenaires de travailler indépendamment; être sécurisé.

Pour satisfaire à ces attentes, l'outil informatique choisi est constitué de quatre modules: premièrement, un journal des événements dans lequel sont répertoriés tous les éléments liés à l'intervention et accessible depuis les différents lieux de commandement de l'opération. Un deuxième module de cartographie permet de visualiser la situation. Il est possible de superposer des couches afin d'avoir une vision des plus précises de la zone concernée. Il est aussi possible à chaque partenaire de constituer sa propre carte avec des paramètres propres. Un troisième module permet le partage de documents de conduite en temps réel. Enfin, le dernier permet quant à lui l'archivage des documents liés à une opération, tout en les rendant consultables, voire réutilisables ultérieurement.

Conçu pour l'EMCC, ce logiciel en est le reflet informatique par sa flexibilité. Il est capable de transcrire l'ouverture simultanée de plusieurs événements et d'y inviter les partenaires souhaités quand cela est nécessaire. Parallèlement, certains éléments ou événements peuvent être rendus confidentiels ou limités.

Cet outil a déjà été utilisé pendant les exercices de conduite de l'EMCC ou lors de grandes manifestations comme le Montreux Jazz Festival, par exemple. En outre, il a également été choisi pour assurer le suivi sécuritaire du meeting aérien AIR 14 de Payerne.

Fonctionnant comme un lego que l'on construit au gré des besoins et des situations, le logiciel développé spécialement répond parfaitement aux exigences de la structure vaudoise.

**Pierre Aubry**

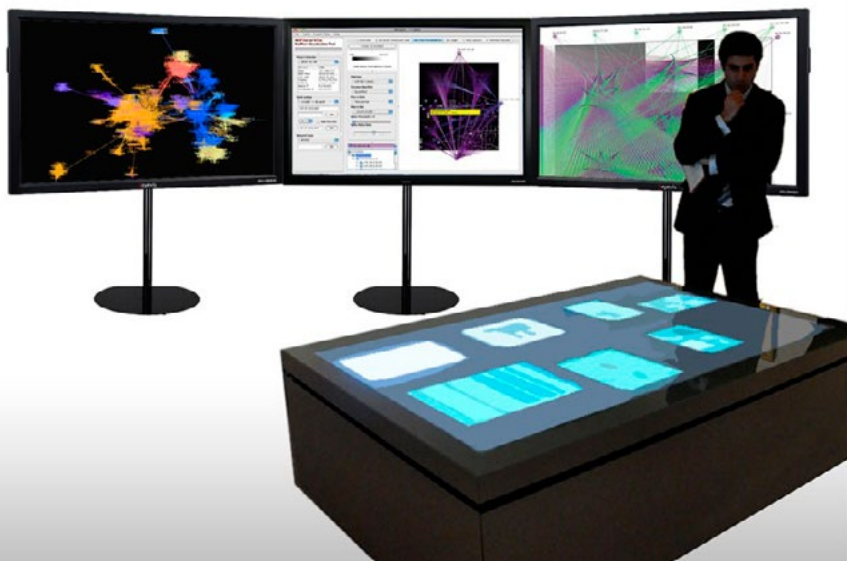
Chef de la division Protection de la population, Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud

**Laurent Gavillet**

Chef de la division Aide à la conduite, Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud







**La méthode «Visual Analytics» permet d'analyser de grandes quantités de données hétérogènes à l'aide d'interfaces interactives. Les capacités humaines et informatiques doivent à ce titre être combinées le mieux possible.**

Une bonne connaissance de la situation joue un rôle clé dans la maîtrise d'une catastrophe, et place à la fois les états-majors de crise devant des défis de taille. C'est en effet en fonction de la connaissance de la situation que l'état-major de crise prend les décisions qui seront mises en œuvre sur les lieux d'intervention. Les mesures engagées et leurs résultats font ensuite l'objet d'une évaluation, dont les conclusions serviront à leur tour de fondement pour de nouvelles prises de décision. Ce cycle se reproduit jusqu'à la maîtrise définitive de la situation.

#### Potentiel important mais peu exploité

De longs canaux de communication freinent le flux d'informations. Les décisions doivent se prendre en fonction de données pour la plupart déjà dépassées, et ne peuvent donc s'appliquer sur le terrain qu'avec un certain retard. Fournir à l'état-major de crise des informations quasi en temps réel permettrait d'améliorer sensiblement les prises de décision. Aujourd'hui, il existe certes d'innombrables senseurs fixes ou mobiles, smartphones, réseaux sociaux ou autres technologies. Pour l'heure toutefois, les données de masse qui en résultent ne sont guère structurées de façon qu'elles soient utilisables pour la protection de la population.

Les médias sociaux sont cependant un vecteur d'information prometteur: des catastrophes un peu partout dans le monde – tels le séisme en Haïti (2010) et celui qui a secoué la ville de Christchurch en Nouvelle Zélande (2011), ou l'ouragan Sandy sur la côte est des Etats-Unis (2012) – ont montré que dans une situation d'urgence, des personnes touchées recourent à ces moyens techniques pour communiquer avec des proches et des amis, obtenir des

informations ou organiser des secours. Le même phénomène a été constaté en Allemagne pour la première fois durant les crues qui ont ravagé les bassins de l'Elbe et du Danube en mai et juin 2013. Cette évolution tient aussi au fait que dans une zone fortement sinistrée, l'Internet mobile reste plus longtemps accessible que les réseaux de téléphonie ou mobile.

#### Stratégies aux Etats-Unis et en Allemagne

A l'échelle mondiale, l'utilisation officielle des médias sociaux dans la protection de la population n'a pas encore progressé de manière significative. De premières expériences sont en cours principalement aux Etats-Unis. Or une grande partie des autorités et institutions états-uniennes n'utilisent le plus souvent les médias sociaux qu'à titre de canaux de communication passifs offrant un moyen de réponse. La Croix-Rouge américaine dispose en revanche d'un centre de secours – le «Social Media Digital Operations Center for Humanitarian Relief» – qui lui permet d'utiliser les contributions des réseaux sociaux pour avoir une meilleure connaissance de la situation: les informations concernant une zone sinistrée sont examinées, les tendances générales et les besoins des personnes touchées sont identifiés à temps, et ces personnes sont mises en relation avec des secouristes.

Les enseignements tirés des crues de 2013 conduisent en Allemagne également à une première réorientation vers les nouveaux moyens d'information et canaux de communication. Lors des travaux de maîtrise des crues, les médias sociaux ont été qualifiés d'instruments clés. Régulièrement, des tables rondes tenues à l'occasion de congrès spécialisés abordent aussi ce sujet. L'Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes (BBK) met actuellement au point sa propre stratégie en matière de médias sociaux, et a déjà participé à deux projets de recherche internationaux dans ce domaine.

#### Le projet VASA

Le projet «Visual Analytics for Security Applications» (VASA) réunit des universités allemandes et américaines, des instituts de recherche et des partenaires issus de l'économie et de l'administration. L'objectif est d'améliorer la préparation à des catastrophes et la gestion de crises dans le contexte des infrastructures critiques, et de permettre une présentation plus exacte de la situation. Soutenu par le Ministère allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF), ce projet prendra fin en octobre 2014. Le terme «Visual Analytics» figurant dans l'intitulé du projet désigne une méthode destinée à analyser à l'aide d'interfaces interactives de grandes quantités de données hétérogènes. Il s'agit en l'occurrence de combiner au mieux les capacités humaines et informatiques: l'ordinateur traite les données au cours d'un processus analytique

semi-automatique puis les restitue sous une forme visuelle probante. L'être humain interprète ces résultats et se sert des éléments obtenus pour prendre ses décisions. Il est important que ce soit toujours l'être humain qui décide; le système offre uniquement un soutien.

Les chercheurs participant au projet se concentrent d'abord sur les réseaux électriques et réseaux de communication et examinent en premier lieu la façon dont des défaillances et anomalies d'un réseau se répercutent sur d'autres réseaux. Dans une deuxième phase, il s'agit de repérer rapidement les défaillances à l'aide de la méthode «Visual Analytics» afin de limiter les effets en cascade, voire si possible de les éviter totalement.

Le système de visualisation développé – à titre d'instrument de démonstration – durant le projet sera testé dans le cadre d'un scénario au cours duquel l'infrastructure d'une région modèle se verra soumise à divers défis: crues, pandémies, événements météorologiques extrêmes, ainsi qu'une cyberattaque sur un compteur électrique intelligent. La combinaison de diverses données et informations vise à élucider des situations complexes. L'une de ces sources d'information réside dans les médias sociaux; l'analyse des informations sur Twitter permet ainsi d'acquérir d'importantes précisions. Même une alerte précoce en cas de développement dangereux est possible.

### Le projet INSIGHT

Le projet «Intelligent Synthesis and Real-time Response using Massive Streaming of Heterogenous Data» (INSIGHT) a pour but d'améliorer la détection précoce et la maîtrise de catastrophes moyennant une analyse de données de masse fournies par divers senseurs, et le couplage de ces données en temps réel. Ici aussi, une importance particulière est accordée aux médias sociaux. D'une durée de trois ans, ce projet international et interdisciplinaire de l'Union européenne se poursuivra jusqu'en août 2015.

Un prototype d'un tel système sera sans doute développé au cours du projet. Diverses applications sont dès lors concevables pour montrer comment une analyse automatique trouve son utilité en matière de protection de la population; il peut ainsi s'agir d'identification précoce d'une situation, d'une meilleure connaissance de la situation, de l'observation des réactions de la population ou de prévisions quant à d'autres développements situationnels.

Des anomalies par rapport à la normale dans les flux de données des senseurs considérés peuvent laisser prévoir des événements exceptionnels. Le plus souvent, ces événements n'ont toutefois aucun lien avec la protection de la population. Afin de reconnaître les situations prioritaires pour la protection de la population, on considère non pas uniquement un flux de données d'un seul senseur, mais de nombreux flux de données de différents

senseurs qui sont reliés entre eux et font l'objet d'une analyse. De plus, il est aussi possible d'intégrer des experts dans ce processus.

Un système d'apprentissage automatique («Machine Learning») mémorise au fur et à mesure les «empreintes numériques» de situations de catastrophe. En cas d'événement réitéré, le genre de circonstance pourra donc être rapidement et indubitablement identifié. Dans une situation d'urgence, ce sont toujours des personnes qui prennent les décisions nécessaires à la maîtrise de l'événement, le système INSIGHT permettant cependant de disposer en permanence d'informations en temps réel pour une meilleure compréhension de ce qui se passe sur place.

### Suivre le rythme de l'évolution

Si la protection de la population veut aller de pair avec l'évolution technique et sociale, elle doit dans ses tâches liées à la maîtrise des situations de crise intégrer davantage les nouvelles technologies et sources d'information, en particulier les médias sociaux. A supposer qu'en cas de crise les décideurs soient moins informés de la situation que le grand public, on peut douter qu'il soit encore possible de garantir une protection coordonnée et efficace de l'ensemble de la population.

### Julia Kern

Responsable de projet dans le cadre du projet de recherche INSIGHT, Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes, BBK (Allemagne)

### Julia Zisgen

Responsable de projet dans le cadre du projet de recherche VASA, BBK

La présentation électronique de la situation à la Centrale nationale d'alarme

# L'échange d'informations aux niveaux national et international pour mission

En cas d'événement, la présentation électronique de la situation (PES) permet un échange d'informations entre les organisations d'intervention de la protection de la population. La PES s'appuie sur un système sécurisé, géré par la Centrale nationale d'alarme. L'accès à cet instrument reste en premier lieu – mais pas exclusivement – réservé aux organes fédéraux et cantonaux.

Conçue pour la Centrale nationale d'alarme (CENAL), la PES est à l'origine utilisée essentiellement dans le domaine de la radioactivité. Dès 1997, une application PES compatible avec Internet est aussi employée pour des exercices généraux d'urgence. Le but premier est en l'occurrence d'assurer un même niveau d'information des organisations d'urgence. Une collaboration optimale peut ainsi s'établir entre la CENAL, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), le canton concerné et la centrale nucléaire. Or très tôt, il apparaît que la PES peut aussi être utile dans d'autres contextes. La CENAL procède dès lors à des essais pilotes, qui conduisent à un élargissement progressif du champ d'application de cet instrument.

### Utilisation de la PES dans le cadre de la sécurité intérieure

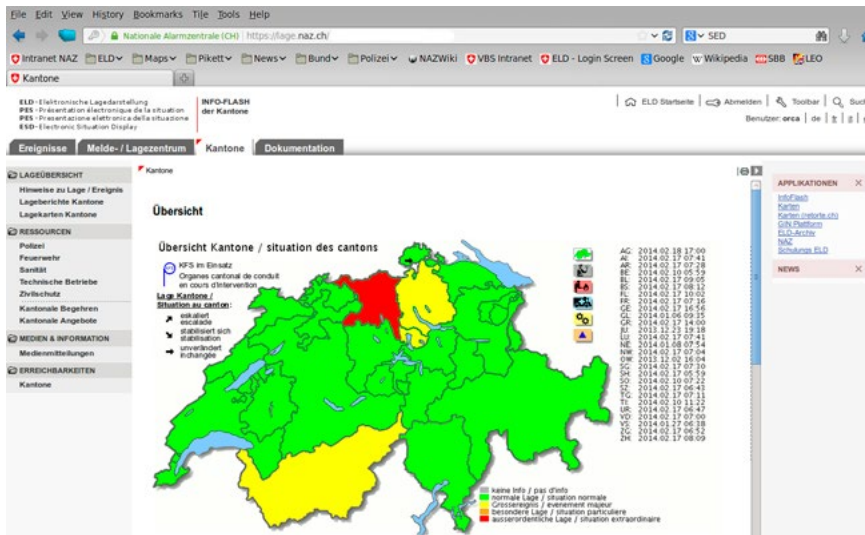
Après un premier engagement de la PES durant le sommet du G8 2003, le Centre fédéral de situation mise également sur ce système dans le cadre de la sécurité intérieure. L'usage régulier de la plate-forme au Forum économique mondial (WEF) est en ce sens éloquent. Cette option génère en effet d'importantes synergies, les polices cantonales n'ayant à gérer qu'un seul système couvrant à la fois la sécurité intérieure et la situation prioritaire pour la protection de la population.

A partir d'octobre 2004, l'utilisation de la PES s'inscrit dans le contexte de la nouvelle procédure d'alerte en cas d'intempéries. Lors des intempéries d'août 2005 toutefois, aucun aperçu de la situation au niveau national n'est hélas disponible. Relevant le défi au pied levé, la CENAL recourt alors à la PES pour mettre à la disposition des partenaires du suivi coordonné de la situation l'aperçu qu'elle a elle-même mis au point. Ce geste spontané vaut à la CENAL, et à la PES, une large reconnaissance. Durant ces événements, l'accès à la plate-forme est accordé à nombre de nouveaux services relevant notamment du domaine de compétence des exploitants d'infrastructures tels Swisscom, les CFF et l'Office fédéral des routes.

### Réseau d'accès élargi et nouvelle structure

En vertu de l'ordonnance sur l'organisation des interventions en cas d'événement ABC et d'événement naturel (ordonnance sur les interventions ABCN), la PES est devenue un élément essentiel de l'organisation d'intervention de la Confédération dans le secteur de la protection de la population. Au cours de la mise en place de l'état-major fédéral ABCN, le suivi coordonné de la situation a été structuré de façon plus claire et représenté en conséquence dans la PES. Les données factuelles pertinentes pour la conduite, fournies par les services spécialisés, sont intégrées dans la PES et assorties d'une appréciation de la situation générale. La nouvelle structure a été accueillie favorablement à l'occasion du dernier exercice général d'urgence.

La PES a ainsi fait ses preuves en tant que système d'échange d'informations aux niveaux national et international. Quant au développement de la plate-forme, la simplicité et la sécurité d'utilisation du système restent prioritaires. L'expérience acquise a montré que le développement doit être abordé de façon pragmatique et qu'il faut veiller à un juste équilibre entre les caractéristiques souhaitées et la capacité d'utilisation.



L'aperçu de la situation est un élément central dans la présentation électronique de la situation (PES).



## Cours dans le domaine du suivi de la situation

# Situations particulières de la police

**Le cours de perfectionnement proposé aux organes de suivi de la situation intégrés aux corps de police est aussi spécial que la situation que les participants s'exercent à gérer: une affaire criminelle spectaculaire. L'Office fédéral de la protection de la population organise cette formation à la demande de l'Institut suisse de police (ISP).**

Après l'introduction consacrée à la mise à niveau des connaissances, le cours de perfectionnement, qui se déroule sur deux jours, entre rapidement dans le vif du sujet: le scénario d'apprentissage prévoit la complexification croissante d'une attaque à main armée d'une banque avec prise d'otages. D'une manière générale, une prise d'otages constitue l'un des défis majeurs auxquels la police peut être confrontée. En l'occurrence, les auteurs, qui ne manquent pas de ruse, parviennent à exercer une grande pression sur la police et le public. La situation traîne et les événements prennent une tournure absolument inattendue, de sorte que les motifs et le cheminement de l'action demeurent longtemps obscurs, voire contradictoires.

Parallèlement se déroulent les activités policières du quotidien. L'unité responsable de la zone arrière a pour tâche d'obtenir un aperçu de la situation particulière tout en continuant à garantir les prestations de base. L'intervention se complique encore à cause de turbulences météorologiques qui influent en partie sur les manières d'agir des auteurs et des forces policières. Initialement axée sur une pure défense contre les dangers, la situation particulière s'étend – évolution de la météo oblige – à des interventions non policières.

### Fournir une vue d'ensemble et acquérir un niveau d'information identique

Dans une situation particulière, les renseignements techniques qui circulent entre les postes de commandement engagement (PCE) et opérations (PCO) sont recueillis et transmis par des spécialistes affectés aux différents secteurs d'engagement: Lieux, Barrages, Négociations, Poursuite, Investigations, Médias et, selon la situation, à d'autres domaines de compétences. Pour l'organe de suivi de la situation, il s'agit de mettre à la disposition des intervenants un tableau synoptique succinct de la situation. Volontairement, le cours met les aides de commandement ad hoc et, le cas échéant, les chefs du suivi de la situation de la police en face d'aspects extraordinaires.

Dans le bloc final consacré à la réflexion, les participants pourront tirer des enseignements qui serviront à optimiser les corps de police respectifs.

Les exigences auxquelles doit satisfaire l'aide au commandement pour le suivi de la situation diffèrent fortement d'un corps de police à l'autre: si de nombreuses unités n'affectent le personnel d'aide au commandement chargé du suivi de la situation qu'à des fonctions logistiques, certaines l'intègrent entièrement au processus de traitement des données relatives à la situation. Le cours de perfectionnement dont il est question vise la seconde catégorie. A ce jour, une douzaine de corps policiers cantonaux et municipaux ont déjà suivi avec succès ce cours par l'intermédiaire de leurs organes de suivi de la situation.



**Les auxiliaires de conduite du suivi de la situation engagés par la police et entièrement intégrés au processus de traitement des données relatives à la situation doivent être formés en conséquence. Sur la photo: des spécialistes de la police municipale de Zurich.**

### Conduite et suivi de la situation

A l'intention des responsables du suivi de la situation rattachés à la police, qui prennent une part active dans le processus de conduite, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) propose également un module de formation de deux jours intitulé «Conduite et suivi de la situation». Celui-ci porte sur l'interfonctionnement des cycles de la conduite et du suivi de la situation dans le cas d'événements d'apparence insignifiante qui présentent cependant un potentiel d'aggravation. Les impulsions et apports du suivi de la situation concernent avant tout les activités de conduite suivantes: appréhension du problème, mesures immédiates et appréciation de la situation. Comme toujours dans un tel contexte, on y traitera également les aspects relatifs à l'aperçu et à l'évolution de la situation.

Protection de la population et protection civile 2015+

## Optimisation du système de l'obligation de servir

**Un groupe d'étude composé de représentants de la Confédération, des cantons et des associations concernées doit élaborer des propositions de développement de l'actuel système de l'obligation de servir et établir à cet effet un rapport d'ici mi-2015. Le DDPS en a confié les rênes à l'ancien conseiller national appenzellois Arthur Loeffler.**

Le Conseil fédéral a décidé qu'un groupe d'étude devait se pencher sur l'avenir du système de l'obligation de servir dans son ensemble en élaborant si possible des propositions d'amélioration concrètes et en répondant aux questions suivantes: faut-il engager davantage de conscrits en cas de situation extraordinaire? Le nombre de personnes accomplissant du service militaire, civil ou de protection civile peut-il et doit-il être augmenté? Faut-il accroître la perméabilité des diverses organisations?

Ainsi, le groupe d'étude pourra traiter les questions soulevées dans le cadre des projets Protection de la population et Protection civile 2015+, du débat sur l'initiative populaire «Oui à l'abolition du service militaire obligatoire» et de diverses interventions parlementaires. Il est chargé d'élaborer des solutions conciliables aussi bien avec la priorité du service militaire obligatoire et le principe de milice qu'avec l'interdiction du travail forcé garantie par la Convention européenne des droits de l'homme.

Révision totale de la loi sur la protection des biens culturels (LPBC)

## En bonne voie

**Après les cantons, qui se sont prononcés en 2013, c'est cette année au tour du Parlement de délibérer sur la révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe et de situation d'urgence.**

C'est le 13 novembre 2013 que le Conseil fédéral avait approuvé la révision de la LPBC, ouvrant ainsi la voie aux futures étapes. Et c'est également un 13, à savoir le 13 mars 2014, que le Conseil national lui a emboîté le pas en adoptant la loi révisée à l'unanimité des 168 parlementaires présents. La balle est désormais dans le camp du Conseil des Etats qui, selon la planification, en débattrait durant la prochaine session d'été.

Au cours du premier semestre de l'année, une révision totale a également été élaborée pour l'ordonnance sur la

protection des biens culturels en cas de conflit armé (OPBC). Cette révision a déjà été soumise une première fois aux offices de même qu'aux cantons et aux associations intéressées. L'évaluation des résultats de cette audition sera suivie d'une deuxième consultation des offices. La révision totale de la LPBC semble donc être en bonne voie. A condition que les étapes à venir soient franchies avec la même facilité, tant la loi que l'ordonnance devraient pouvoir entrer en vigueur comme prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile

## En vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Pour des raisons pratiques, il est prévu qu'aussi bien la LPPCi révisée que l'ordonnance modifiée sur la protection civile (OPCi) entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les Chambres fédérales ont adopté la révision de la LPPCi le 27 septembre 2013, alors que l'OPCi est en cours d'adaptation sur la base de la loi révisée.

Les nouvelles bases juridiques comprennent notamment une modification de la limite supérieure des jours de service. Dès leur entrée en vigueur, la planification des pres-

tations et la budgétisation des jours de service seront ainsi simplifiées pour les cantons et les organisations de protection civile. Au cours de l'année 2014, le droit actuel (LPPCi et LAPG) demeure applicable lors d'interventions en faveur de la collectivité pour ce qui est des nombres de jours de service maximaux et du droit aux APG pour le personnel de la protection civile à plein temps ou à temps partiel.

## Nouvelle vidéo

## «La Suisse dans le noir»

**La société moderne dépend de l'électricité. Cette dépendance implique le risque d'une coupure du réseau électrique sur l'ensemble du territoire suisse. Pour sensibiliser les citoyens, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a réalisé une vidéo d'une dizaine de minutes.**

Les lignes électriques sont de plus en plus sollicitées du fait que l'économie et la société ont besoin – plus que jamais – d'un accès ininterrompu au réseau. Selon les experts, le risque d'une panne générale touchant une grande partie du pays a nettement augmenté au cours des dernières décennies. Les conséquences d'une défaillance totale seraient catastrophiques: toutes les stations-service, tous les terminaux de caisse et tous les distributeurs d'argent seraient hors service; le réseau de transport, l'ensemble des télécommunications, les systèmes d'approvisionnement et d'élimination seraient paralysés après peu de temps. La population en souffrirait terriblement, l'économie devrait faire face à des pertes gigantesques.

sion Infrastructure de l'OFPP a produit un film vidéo intitulé «La Suisse dans le noir». Il montre les conséquences directes pour la population et les défis qui en résultent pour la protéger.

*La nouvelle vidéo est disponible sur YouTube, sous [www.youtube.com/SwissCivilProtection](http://www.youtube.com/SwissCivilProtection)*



**La civilisation moderne ne pourrait pas exister sans électricité. La nouvelle vidéo «La Suisse dans le noir» illustre les dangers d'une interruption totale du réseau électrique.**

### Un défi pour la protection de la population

Malgré un risque élevé, la population est fort peu consciente d'une telle possibilité, d'où la nécessité d'une sensibilisation à une panne de réseau généralisée, la Divi-

### LABORATOIRE DE SPIEZ

## Nouvelle fonction de référence

**Le LABORATOIRE DE SPIEZ a repris de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel la fonction de Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT). Celui-ci a pour mission de mettre à disposition en Suisse un diagnostic de confirmation et de référence applicable aux agents infectieux transmis par les tiques et pouvant être mis en évidence dans des échantillons humains.**

Les maladies transmises par les tiques constituent un problème sanitaire important en Suisse. La borréliose de Lyme et l'encéphalite à tiques (méningo-encéphalite ver-no-estivale, MEVE) affectent de plus en plus la population. Selon les estimations, la borréliose toucherait chaque année 6000 à 12 000 personnes et la MEVE 100 à 250. Le CNRT apporte son soutien à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans la surveillance des maladies transmises par les tiques. En outre, il associe des spécialistes de diverses disciplines en vue de développer des mesures destinées à prévenir ces maladies.

Les futures priorités du CNRT incluent les analyses de laboratoire pour la maladie de Lyme, l'encéphalite à tiques

et la fièvre Q. Son offre de services comprend respectivement la sérologie et la détection moléculaire, l'assurance qualité (diagnostic de confirmation) tout comme l'organisation de séries de tests interlaboratoires. Alors que les tâches administratives incombent au seul LABORATOIRE DE SPIEZ, les compétences en matière de diagnostic sont réparties sur trois partenaires: ADMED (pour la borréliose de Lyme), l'Institut de microbiologie du Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV (fièvre Q) et le LABORATOIRE DE SPIEZ (MEVE). Un groupe de suivi scientifique évalue les activités du CNRT et émet des recommandations.



Genève 2 – Conférence sur la paix en Syrie

## Appui de la protection civile vaudoise à Montreux

**La Protection civile vaudoise a apporté un appui actif aux polices cantonales genevoise et vaudoise dans la mise en place et la gestion du dispositif de sécurité déployé dans le cadre de la Conférence internationale sur la Syrie, Genève 2, nom de code Euphrate II.**



La protection civile vaudoise a prêté main-forte à la police pour la mise en œuvre de mesures de sécurité...



... et le ravitaillement des forces d'intervention. Quelque 1700 repas ont été préparés chaque jour.

Le 22 janvier 2014, la conférence internationale Genève 2, sur la Syrie, s'est tenue à Montreux. Elle a réuni une trentaine de délégations étrangères dont les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France. Des représentants du gouvernement syrien et de l'opposition syrienne, des pays de la région de même que l'Union européenne (UE), la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique y ont également participé.

### La Protection civile vaudoise en appui

La Protection civile vaudoise, par l'entremise des Organisations régionales de Protection civile (ORPC) Riviera, Pays-d'Enhaut, Lavaux, District Morges, Gros-de-Vaud, Yverdon et District Aigle, a étroitement appuyé la mise en place et la gestion du dispositif de sécurité déployé lors de cette conférence.

Les 500 astreints de Protection civile engagés se sont occupés de la gestion du trafic sur la zone d'accès aux hôtels, de la mise en place des mesures de renforcement (barrières) de la logistique, du ravitaillement de l'ensemble des partenaires – quelque 1'700 repas par jour – et de la gestion d'un important parc automobile pour le transport du personnel policier entre les différents lieux d'engagement

### Bilan positif

Au terme de la conférence, les polices genevoise et vaudoise ont tiré un bilan positif de l'opération en soulignant le bon déroulement de la manifestation. L'excellente coordination entre les partenaires sécuritaires engagés a permis d'engager dans des conditions optimales les premières négociations en vue de trouver une solution au conflit syrien.

Aucun incident majeur n'est venu perturber la manifestation. Nombre de participants, journalistes, hauts dignitaires et membres des délégations étrangères, ont manifesté leur reconnaissance à l'endroit des chargés de sécurité. Ils ont souligné la convivialité et la qualité de l'accueil fourni par tous les collaborateurs du dispositif de sécurité mis en place.

De son côté, la Protection civile vaudoise était satisfaite des prestations remplies en conformité avec les missions confiées. La décision de déplacer la conférence internationale de Genève à Montreux étant survenue peu de temps avant les fêtes de fin d'année, il a fallu une planification exemplaire des opérations, combinée à un engagement sans faille, pour parvenir à assumer les tâches attribuées aux ORPC vaudoises.

Une fois encore, ce maillon essentiel de la chaîne sécuritaire qu'est la Protection civile a démontré, au travers de sa souplesse et de sa polyvalence, sa capacité à appuyer ses partenaires dans des opérations d'envergure en rappelant qu'elle constitue la seule réserve dont dispose le canton pour faire face à ses obligations en la matière.

Canton de Lucerne: protection civile

## Non à une solution cantonale

**Le Conseil d'Etat lucernois a décidé d'abandonner le projet de cantonalisation de la protection civile. Si une étude de faisabilité a clairement conclu aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers d'un tel modèle, la charge supplémentaire de 2,8 millions de francs que le canton aurait dû supporter a cependant constitué l'argument essentiel en faveur de cet abandon, outre les réactions pour la plupart négatives des organisations de protection civile (OPC).**

Un postulat du Grand Conseil lucernois avait demandé de regrouper les régions de la protection civile au sein d'une organisation cantonale. Une étude de faisabilité incluant les principales unités de la protection civile a révélé qu'une cantonalisation entraînerait des économies annuelles d'un montant total de 0,4 million de francs, compte tenu d'une qualité inchangée des prestations: alors que les communes veraient leur dépenses baisser de 3,2 millions, le canton aurait

à assumer un surcroît de frais de 2,8 millions de francs. La majorité des OPC a fondé son rejet en arguant avant tout du bon fonctionnement des structures actuelles. Avec une proportion de cinq contre trois, elles se sont prononcées contre une solution cantonale tout en s'accordant sur d'éventuels changements qui pourraient aussi être réalisés sans cantonalisation, comme l'uniformisation du matériel et de l'équipement.

Canton de Bâle-Campagne: POLYCOM

## Reprogrammation de plus de 1600 appareils radio

**Une fois de plus, la protection de la population de Bâle-Campagne a pu mener à bien une activité avec compétence dans un délai très court: une équipe composée de quatre membres de la police cantonale s'est chargée de doter 1624 appareils radio d'un nouveau logiciel et de profils redéfinis.**

Echelonnés sur près de quatre semaines, les travaux de reprogrammation ont débuté le 4 novembre 2013 au centre de compétences de la police de Bâle-Campagne. Les organisations de protection civile y ont amené leurs appareils radio par caisses. En même temps, la station de programmation a permis de mettre à niveau 16 appareils radio portatifs et pas moins de 140 appareils à monter sur des véhicules. Les préparatifs s'étaient avé-

rés très laborieux car certains appareils ont été difficilement accessibles. La campagne de reprogrammation a apporté une importante plus-value aux utilisateurs dans la mesure où de nouveaux groupes d'organisation, globalement utilisables, ont pu être créés pour la conduite d'interventions. Un tel groupe a été configuré pour des événements planifiables de grande ampleur.

Canton de Fribourg: Personnel

## Changement à la tête de la protection civile

La Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg a nommé un nouveau chef de la protection civile, avec rang d'adjoint du chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), en

la personne de Christophe Bifrare. Le nouveau titulaire entrera en fonction le 1<sup>er</sup> août 2014, succédant à Jean Denis Chavaillaz, qui a repris la direction du SPPAM le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Canton de Schaffhouse: Structures

## Changement de dénomination

Dans le cadre de la réorientation de la protection de la population, le Conseil d'Etat schaffhousois a décidé de rebaptiser l'office cantonal des affaires militaires et de la protection civile («Amt für Militär und Zivilschutz») au 1<sup>er</sup>

mars 2014. Celui-ci s'appelle désormais Service de la protection de la population et de l'armée («Dienststelle Bevölkerungsschutz und Armee»).

## Rapport du président de la FSPC

# Une année décisive pour la politique de sécurité

**2013 est à marquer d'une pierre blanche pour la politique de sécurité en Suisse, comme l'expose Walter Müller, président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) dans son rapport annuel.**



Walter Müller, président de la Fédération suisse de la protection civile, durant son allocution.

Estimant que l'abolition de l'obligation de servir aurait remis en question non seulement l'armée mais aussi le système suisse de sécurité tout entier, la FSPC a pris part à la campagne destinée à combattre l'initiative pour la suppression du service militaire obligatoire. Le large refus de celle-ci la réjouit car il montre que le peuple suisse ne souhaite pas remettre en question un

modèle éprouvé, qui est à la base de la capacité d'intervention de notre pays et de sa volonté de relever les défis qui se posent en matière de sécurité dans le contexte de la mondialisation.

Les bases de la Stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+ sont désormais jetées. Un membre du comité de la FSPC collabore au sous-projet 1 «Profil de prestations, organisation et effectifs» et un autre au sous-projet 3 «Système de prestations de service et d'instruction». La Fédération dispose ainsi des moyens nécessaires pour jouer un véritable rôle dans l'organisation future de la protection civile.

## Une organisation encore fragile

Depuis le dernier rapport sur la politique de sécurité, le Réseau national de sécurité (RNS) occupe une place de choix dans l'agenda de notre gouvernement. La conférence du 3 septembre 2013 a permis de faire le point sur la situation. A cette occasion, il est apparu que les atouts de la Suisse, à savoir la démocratie directe, le fédéralisme et le principe de subsidiarité, s'avéraient être le principal frein au développement de structures efficaces dans le domaine de la sécurité.

Mais la FSPC veut transformer ces désavantages en avantages. Être à l'écoute de la population et de ses besoins de sécurité est une force qui permet à notre pays d'assurer efficacement sa sécurité tout en économisant ses ressources. A cet effet, il s'agit de prendre de la hauteur et

de ne pas laisser la politique politicienne polluer le débat, faute de quoi le projet ne débouchera sur rien. Toutes les personnes concernées à tous les niveaux sont dès lors invitées à garder un esprit ouvert et à proposer des objectifs clairs pour l'organisation future de notre système de sécurité. La FSPC s'attachera quant à elle à favoriser les échanges avec les organisations partenaires du domaine de la sécurité. Quand on veut, on peut! Et l'exercice coordonné prévu en novembre prochain nous en apportera certainement la confirmation.

## Jubilé de la protection civile!

Une fête a été organisée pour les 50 ans de la protection civile le 21 juin 2013 à Berne. La protection civile suisse est en effet officiellement née en 1963 suite à l'entrée en vigueur de la première loi fédérale sur le sujet. Au même moment était créé l'Office fédéral de la protection civile, devenu entre-temps l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). C'est avec fierté que la Fédération a eu l'occasion de rappeler durant les festivités qu'elle a vu le jour en 1954 déjà grâce à l'engagement de personnes clairvoyantes. Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont dès le début plaidé la cause de la protection civile!

La Fédération doit s'adapter sans cesse aux nouvelles conditions. Aussi son comité a-t-il, au cours de l'année dernière, mis en œuvre en très peu de temps les nouvelles structures de la FSPC avec ses huit zones gérées par des chefs et des représentants de zones. La première conférence des chefs de zones s'est tenue le 7 février 2014.



## Adaptation au changement climatique

# L'interaction durant la formation

**Un événement naturel ne peut être maîtrisé que dans le cadre d'un système coordonné. C'est pourquoi toutes les organisations partenaires de la protection de la population doivent agir main dans la main. Afin de combler des lacunes dans les connaissances auprès des forces d'intervention, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et la Fédération suisse des corps de sapeurs-pompiers (FSSP) veulent élaborer un cours commun centré sur la préparation des cadres à l'engagement.**

Le contexte est clair: le changement climatique génère des événements naturels dont le nombre et l'intensité vont croissants, sans parler de leur étendue géographique. A l'avenir, ils ne seront pas confinés aux vallées alpines et zones préalpines. De même, il faudra s'attendre, outre les phénomènes gravitationnels usuels, tels que crues, coulées de boue, éboulements de terrain, à la survenance accrue d'événements comme des chutes de grêle, tempêtes, d'une part, et des périodes prolongées de sécheresse et des incendies de végétation, de l'autre. Le système coordonné de protection de la population fonctionne généralement bien lors de la gestion d'événements. Limités sur le plan des ressources, les sapeurs-pompiers sont rapidement relayés par la protection civile lorsqu'une catastrophe nécessite un engagement d'une certaine durée. Les unités spéciales constituées par les troupes de sauvetage de l'armée apportent un appui subsidiaire aux éléments d'intervention en mettant à leur disposition leurs moyens lourds. Si telle est heureusement la situation normale, des événements maîtrisés ont cependant révélé des lacunes à cet égard.

### Instruction uniforme pour la direction d'intervention

Dans le domaine de la préparation, qui comprend la planification d'une intervention, les décisions «prêtes à l'emploi» et les mesures qui en découlent ne sont pas toujours connues de tous les intervenants. Le niveau des connaissances sur les compétences et le matériel des organisations partenaires non plus n'est pas toujours optimal, ce qui complique le travail. Les différentes cartes et les divers plans d'intervention ne sont pas périodiquement vérifiés dans le cadre d'exercices communs puis au besoin modifiés.

Pour y remédier, la FSSP a déjà mis au point un cours de base en matière de dangers naturels qui s'adresse aux personnes du terrain. Or, il s'agit maintenant de mettre sur pied avec l'OFPP, à l'intention des cadres des organisations concernées, un cours de mise à niveau axé sur la préparation à l'engagement. Celui-ci servira en même temps de base à une formation uniforme à la conduite d'intervention.

### Contrat signé

Le nouveau et premier produit commun OFPP-FSSP repose sur un projet que la FSSP a présenté au titre du programme pilote de la Confédération «Adaptation aux changements climatiques», coordonné par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dont il reprend principalement le groupe de thèmes consacré à la gestion des dangers naturels. L'OFPP en qualité de mandant a décidé de soutenir ce projet en venant de signer un contrat de collaboration à la réalisation avec la FSSP, qui assume le rôle de mandataire, et en élaborant ce nouveau cours pour lequel la feuille de route a été établie: à la fin de l'année, le contenu du cours sera défini, au printemps 2015 auront lieu les cours pilote et dès juillet 2015 les cours réguliers seront au programme.



**Après avoir déjà conçu la formation de base, la FSSP et l'OFPP travaillent actuellement à la création d'une formation commune pour les cadres.**

## Premiers secours

## Lancement du projet «écoliers samaritains» aux Grisons

**Le projet «écoliers samaritains» de l'Alliance suisse des samaritains ASS a été lancé avec succès dans le canton des Grisons. A Landquart, les écoliers de la première à la sixième classe de l'école Rüti se sont exercés aux premiers secours avec beaucoup d'enthousiasme.**



Les cours de premiers secours prônent des valeurs comme l'empathie, le sens des responsabilités et la confiance en soi.

Très concentrée, Ilaria soutient d'une main le pied de Mirja tout en tenant un bandage de l'autre; toutes deux ont pris place sur des chaises dans une salle de travaux manuels de l'école. «Je commence par le petit orteil», annonce-t-elle en appliquant avec précaution le bandage autour de la cheville de sa camarade. Elle le fait aussi bien que le ferait une infirmière.

«C'est trop serré?», de-

mande la fillette. Rahel Klingler, monitrice de la section des samaritains de Coire la complimente, à la grande joie des deux fillettes.

### Une matinée de cours de premiers secours

Après Zurich, le Tessin et la Thurgovie, les Grisons sont le quatrième canton où le projet d'écoliers samaritains, prévu sur le long terme, a démarré. A la mi-janvier, l'école primaire de Landquart et le groupe «Falknis» – composé des jeunes des sections de Maienfeld, Malans, Mastrils,

Zizers et Igis-Landquart – ont organisé une matinée consacrée au secourisme sous la houlette de Monica Thöny. Près de 200 écoliers âgés de six à douze ans et leurs enseignants étaient de la partie.

«L'idée sous-tendant le projet est d'intéresser les enfants à notre cause. Après cette première matinée, des élèves volontaires – dans l'idéal, deux par classe – peuvent se former au secourisme. En cas d'accident sur le préau, en classe de gym, pendant une course d'école ou en camp de classe, ils interviennent comme secouristes. Ils sont capables de soigner de petites plaies, de poser des bandages, de placer les patients en position de sécurité et de chercher de l'aide si nécessaire.

L'idée directrice est l'entraide entre pairs et va dans le sens du mot d'ordre choisi cette année par l'école de Landquart «vivre ensemble, apprendre ensemble», comme l'explique Monica Thöny, une enseignante mère de deux enfants adultes et samaritaine passionnée. Elle précise cependant qu'il n'est en aucun cas question que les jeunes secouristes assument les devoirs du personnel enseignant.

*Renseignements: Alliance suisse des samaritains ASS, Service de la Jeunesse, Martin-Disteli-Strasse 27, 4600 Olten; tél. 062 286 20 00, courriel: jugend@samariter.ch*

## Les premiers secours s'inscrivent dans le programme d'enseignement

Les enfants et adolescents doivent apprendre à l'école à prévenir les accidents, mais également à porter secours à leurs camarades. C'est l'objectif visé par l'Alliance suisse des samaritains (ASS) dans sa prise de position sur le programme d'enseignement 21. Avec ce programme, les directrices et directeurs de l'instruction publique des cantons alémaniques entendent harmoniser les objectifs d'apprentissage.

L'organisation faîtière des 1100 sections de samaritains rappelle l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir faire connaître au plus grand nombre les gestes des premiers secours. Les accidents, petits ou grands, font partie du quotidien à l'école. L'enseignement aux premiers secours sensibilise les écoliers aux risques et contribue ainsi à prévenir les accidents. Ils mettent en outre l'accent sur des valeurs comme la solidarité, l'empathie, le sens des responsabilités, la confiance en soi, la tolérance et l'esprit d'équipe.

Présentation de la situation au sein de REDOG

## Pour le choix du bon team

**La Société suisse des chiens de catastrophe (REDOG) assure 24 heures sur 24, pour des interventions tant en Suisse qu'à l'étranger, la disponibilité opérationnelle de chiens de recherche en décombres et de quête de surface, ainsi que celle de spécialistes de la localisation technique. Afin de composer les teams de façon pertinente, il est nécessaire de connaître la situation sur place.**

Sitôt que la centrale de REDOG reçoit un message d'alarme via son numéro d'urgence (0844 441 144), le chef d'intervention doit pouvoir se faire une idée de la situation au moyen des informations disponibles. De quel événement s'agit-il? Qui est touché? Quelles sont les causes, la violence et l'ampleur de l'événement? De telles informations permettent de décider quelles structures seront mobilisées au sein de REDOG. Cette association dispose de quatre catégories de teams de sauvetage: chiens de catastrophe, localisation technique, chiens de quête de surface et chiens mantrailing. Des formations mixtes sont également possibles.

### Recherche d'informations sur les lieux du sinistre

En cas d'engagement d'une équipe de chiens de catastrophe, la recherche d'informations se poursuit sur le terrain. Le chef de localisation se met alors à la disposition de la direction de l'intervention pour la reconnaissance des lieux; il assume aussi la responsabilité de la reconnaissance des objectifs d'intervention, de concert avec le chef d'équipe. Dans l'idéal, ce dernier est assisté par une personne de contact désignée par la direction de l'intervention. L'aspect primordial est ici l'évaluation de la situation en termes de sécurité pour les personnes et les animaux. Pour ce faire, REDOG fait autant que possible appel à des experts (ingénieurs, spécialistes en statique). Lors du recours à des chiens, il importe surtout de déterminer la présence éventuelle de substances dangereuses à l'intérieur ou autour des bâtiments.

La prochaine étape consiste à collecter un maximum d'informations: Qui est porté disparu et dans quel secteur? Existe-t-il du matériel cartographique ou des plans des bâtiments touchés? Où les accès d'entrée et de sortie se situaient-ils? Y a-t-il des cavités relativement grandes dans lesquelles des survivants pourraient se trouver? A-t-on déjà dégagé ou sauvé des personnes? Ces dernières et les sauveteurs laissent des odeurs résiduelles qui peuvent influencer le travail des chiens. La visite des lieux est une étape importante avant l'opération de localisation.

### Garantie de la communication

La garantie du flux d'informations durant l'intervention repose sur une communication fiable et efficace, rendue possible grâce à la présence du chef de localisation dans la centrale de commandement, à des rapports réguliers, à une liaison radio commune et à la disponibilité de la personne de contact.



Des experts REDOG et un ingénieur lors de la reconnaissance sur les lieux du sinistre.

## Quatre catégories

La Société suisse des chiens de catastrophe (REDOG) forme des équipes cynophiles, groupées en quatre catégories. Les teams peuvent être sollicités 24 heures sur 24 via le numéro d'urgence 0844 441 144.

- Les chiens de catastrophe sont formés à indiquer l'endroit où des personnes sont ensevelies sous des décombres ou des éboulis. Les teams sont engagés tant en Suisse qu'à l'étranger. Une équipe de chiens de catastrophe est constituée d'un chef de localisation, d'un chef d'équipe, de trois teams canins et de deux spécialistes de la localisation technique.
- Localisation technique: Les experts offrent, à l'aide de moyens techniques, un soutien à la localisation de personnes ensevelies.
- Les chiens de quête de surface flairent en terrain découvert sans visibilité, la trace de personnes disparues. Ils montrent également à leur conducteur des objets empreints d'odeur humaine.
- Les chiens mantrailing sont généralement mobilisés lorsqu'il s'agit de suivre une odeur individuelle en zone peuplée. Ces chiens peuvent suivre de telles traces sur des distances considérables et après plusieurs jours encore.

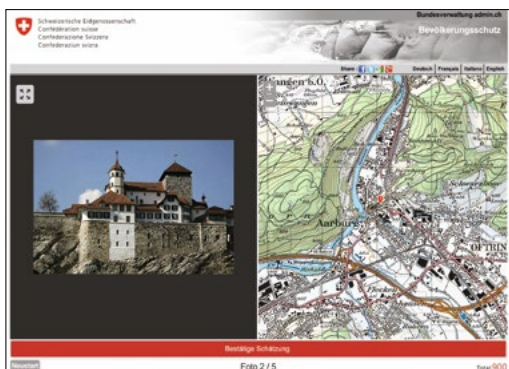


**Forum PBC 22/2014**

## Cartographie et protection des biens culturels

Cette publication présente des exemples concrets d'institutions suisses spécialisées dans la cartographie mais également des cartes de notre pays de valeur inestimable et met en évidence les différents défis que peut requérir la prise en charge de tels objets par une institution, comme la restauration ou les mesures de protection PBC. Comme toujours, les exemples ne se limitent pas à nos frontières mais vont bien au-delà.

La version téléchargeable de ce périodique de l'OFPP est disponible sous [www.kgs.admin.ch](http://www.kgs.admin.ch) -> Publications PBC

**Quiz PBC**

## Géodonnées et protection des biens culturels

Pour initier l'utilisateur de façon ludique au thème des géodonnées et de la protection des biens culturels, un nouveau jeu sur l'Inventaire PBC a été conçu par swisstopo. Il comprend environ 5000 photographies de biens culturels inscrits dans l'Inventaire PBC. Le but du jeu est de deviner où se trouvent les biens culturels représentés sur les photographies.

Ce jeu interactif est accessible sous <http://storymaps.geo.admin.ch/storymaps/storymap9/?lang=fr>

**Mesures de protection individuelles (MPI)**

## Un guide sur l'électricité

Vous êtes-vous déjà demandé ce qui se passerait dans votre quotidien en cas de panne d'électricité? A l'aide d'un nouveau guide, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) souhaite vous encourager, en temps voulu, à réfléchir à ce qu'impliqueraient des coupures, voire une pénurie de courant.

Le guide destiné à la population est disponible sous [www.au-courant.ch](http://www.au-courant.ch) -> Guide électricité population

**Bulletin d'information du SSC**

## Projets du Service sanitaire coordonné

La première édition 2014 du Bulletin d'information du Service sanitaire coordonné (SSC) est consacrée à divers projets internes. Des thèmes organisationnels, conceptuels et structurels mais également des projets informatiques y sont détaillés.

La publication peut être téléchargée à partir du site [www.ksd-ssc.ch](http://www.ksd-ssc.ch) -> Bulletin d'information sur le SSC

**IMPRESSUM**

**Protection de la population 19** / juin 2014 (septième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

**Editeur:** Office fédéral de la protection de la population OFPP

**Coordination et rédaction:** P. Aebischer

**Equipe de rédaction:** A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, F. Simeon, N. Wenger

**Traductions et révisions rédactionnelles:** Services linguistiques OFPP

**Contact:** Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Photos:** p. 28 James D. Walder; autres OFPP/mise à disp.

**Mise en page:** Centre des médias électroniques ZEM, Berne

**Reproduction:** les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

**Tirage:** allemand: 8100 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Présentation de la situation

## Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition  
N° 20, novembre 2014

Dossier

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

### Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

[info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

### Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:  
[www.protpop.ch](http://www.protpop.ch) ou [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)



**«M. Willi Scholl est parvenu à fonder les rapports avec les cantons, qui sont nos principaux partenaires dans la protection de la population, sur de nouvelles bases.»**

Ueli Maurer, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Page 3

**«Rappelez-vous que la compassion s'obtient gratuitement, tandis que l'admiration se gagne et doit être méritée.»**

Willi Scholl, directeur démissionnaire de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP

Page 7

**«Je commence par le petit orteil.»**

Ilaria, élève de 2<sup>e</sup> année, école primaire Rüti, Landquart GR

Page 28